

Votation fédérale

Explications et prises de position

9 février 2025

IMPORTANT

Les informations figurant aux pages 3 et 10 à 13 peuvent être actualisées.

Les coordonnées du service des votations et élections sont disponibles en page 3 pour tout renseignement complémentaire concernant votre matériel de vote.

Nous vous invitons également à les consulter à l'adresse :

<https://www.ge.ch/votations/20250209/>



A votre service

Je peux appeler le service des votations et élections, qui me renseignera volontiers sur la manière de procéder si j'ai :

- **reçu un matériel de vote incomplet;**
- **perdu ma carte de vote;**
- **mal rempli ou si je n'arrive pas à corriger mon bulletin de vote.**

E-mail elections-votations@etat.ge.ch

Tél. +41 (0) 22 546 52 00

- **du lundi 20 janvier 2025
au vendredi 7 février 2025**
- **le samedi 8 février 2025 de 8h00 à 12h00**
- **le dimanche 9 février 2025 de 10h00 à 12h00**

Mon enveloppe blanche de transmission doit contenir :

- 1 carte de vote
- 1 bulletin de vote
- 1 enveloppe de vote de couleur bleue au format C5
- 1 brochure explicative pour l'objet fédéral
- la présente brochure explicative

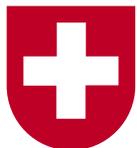
Je peux consulter le site Internet
de l'Etat de Genève, à l'adresse :

<https://www.ge.ch/votations>

Prises de position

Pour l'objet fédéral

Acceptez-vous l'initiative populaire
«**Pour une économie responsable respectant les
limites planétaires (initiative pour la responsabilité
environnementale)**»?



VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'initiative populaire

«**Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)**»?

PLR. Les Libéraux–Radicaux Genève	NON
Les Socialistes	OUI
Les Vert-e-s	OUI
MCG – Mouvement Citoyen Genevois	NON
UDC	NON
Libertés et Justice sociale	NON
Le Centre	NON
Comité genevois pour l'Initiative pour la Responsabilité environnementale	OUI
actif - trafic	OUI
CGAS - Communauté genevoise d'action syndicale	OUI
Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)	NON
Ensemble à Gauche : solidaritéS · DAL · Parti du Travail	OUI
Fédération des Entreprises Romandes Genève	NON
JDC - Jeunes du Centre Genève	NON
Jeunes Libéraux-Radicaux Genève	NON
Jeunes Vert.e.x.s Genève	OUI
Les Citoyens d'abord	NON
Les Citoyens d'abord 2025	NON
Les Vert'libéraux	---
Ne sacrifions pas les Citoyens de nos Communes!	NON
NON Aux idéologies dangereuses	NON
NOS BESOINS, NOTRE PLANÈTE, AVANT LEURS PROFITS: UNION POPULAIRE	OUI
Sauvons notre agriculture!	NON
SIT - Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs	OUI
solidaritéS (EàG) - Groupe écosocialiste	OUI
solidaritéS (Ensemble à Gauche)	OUI



VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'initiative populaire

«**Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)**»?

Syndicat des Services Publics (SSP) GENEVE	OUI
UNE ÉCONOMIE CONTRÔLÉE DÉMOCRATIQUEMENT PERMET DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES GENS SANS DÉTRUIRE NOTRE PLANÈTE: UNION POPULAIRE	OUI
UNION POPULAIRE	OUI
verts-ge.ch	OUI

Où et quand voter ?

Vote par correspondance

Je peux voter par correspondance immédiatement, en utilisant le matériel annexé à la présente brochure. Pour que mon vote soit admis, il doit parvenir au service des votations et élections avant le samedi 8 février 2025 à 12h00. Pour garantir l'acheminement postal dans le délai prescrit, il m'est recommandé d'expédier mon enveloppe de vote au plus tard le **jeudi 6 février 2025**.

Attention à l'heure de levée du courrier!

Je peux également déposer mon enveloppe de vote directement au service des votations et élections (**rue des Mouettes 13, 1227 Les Acacias**) jusqu'au **samedi 8 février 2025 à 12h00**.

Au local de vote

Le scrutin est ouvert le dimanche 9 février 2025 de 10h00 à 12h00. Je me munis d'une pièce d'identité et de mon matériel de vote complet. L'adresse de mon local de vote figure aux pages suivantes de la présente brochure.

Adresses des locaux de vote

Je ne peux voter qu'au local de vote de l'arrondissement électoral de mon domicile politique, qui figure sur ma carte de vote.

	Ville de Genève				
21-01	Cité-Rive	Collège Calvin, entrée rue Ferdinand-Hodler 4	14	Choulex	Salle communale, chemin des Briffods 6
21-02	Pâquis	Ecole primaire de Pâquis-Centre, rue de Berne 50	15	Collex-Bossy	Route de Collex 197
21-03	Saint-Gervais	Ecole du Seujet, quai du Seujet 8	16	Collonge-Bellerive	Ecole élémentaire de Collonge, route d'Hermance 110
21-04	Prairie-Délices	Collège Voltaire, rue Voltaire 21	17	Cologny	Salle communale, chemin de la Mairie 17
21-05	Eaux-Vives-Lac	Ecole primaire des Eaux-Vives, rue des Eaux-Vives 84	18	Confignon	Chemin de Sous-le-Clos 32
21-06	Eaux-Vives-Frontenex	Ecole de Roches, chemin de-Roches 21	19	Corsier	Nouveau groupe scolaire, route de Corsier 20
21-07	Florissant-Malagnou	Ecole primaire des Contamines, rue Michel-Chauvet 22 / rue Crespin	20	Dardagny	Ecole communale de La Plaine, route de La-Plaine 79
21-08	Cluse-Roseaie	Ecole primaire de la Roseaie, rue des Peupliers 15	22	Genthod	Centre communal, chemin de la Pralay 4
21-09	Acacias	Ecole primaire Hugo-de-Senger, rue Rodo 5	23	Grand-Saconnex	Ferme Sarasin (restaurant scolaire), chemin Edouard-Sarasin 47
21-10	Mail-Jonction	Ecole primaire du Mail, rue du Village-Suisse 5	24	Gy	Salle GYVI, route de Gy 115
21-11	Servette-Grand-Pré	Ecole primaire Geisendorf central, rue de Lyon 56 / rue Faller	25	Hermance	Ecole, chemin des Glerrets 14
21-12	Prieuré-Sécheron	Ecole primaire de Sécheron, avenue de France 15	26	Jussy	Mairie, route de Jussy 312
21-13	Saint-Jean	Ecole primaire de Saint-Jean, rue de Saint-Jean 12	27	Laconnex	Mairie, rue de la Maison-Forte 11
21-14	Les Crêts	Ecole primaire des Crêts, chemin Colladon 1	28-01	Grand-Lancy	Avenue des Communes-Réunies 60
21-15	Cropettes-Vidollet	Ecole primaire des Cropettes, Pavillon Doré, rue Baulacre 8	28-02	Petit-Lancy	Avenue Louis-Bertrand 5-7
21-16	Vieusseux	Ecole des Franchises, route des Franchises 54	29	Meinier	Route de La-Repentance 86
21-17	Champel	Ecole primaire des Crêts-de-Champel, chemin des Crêts-de-Champel 40-42	30	Meyrin	Avenue de Feuillasse 25
	Communes		31	Onex	Rue des Bossons 7
01	Aire-la-Ville	Salle du Conseil municipal, rue du Vieux-Four 52	32	Perly-Certoux	Mairie, route de Certoux 51
02	Anières	Mairie, route de la Côte d'Or 1	33	Plan-les-Ouates	Route des Chevaliers-de-Malte 3
03	Avully	Mairie, chemin des Tanquons 40	34	Pregny-Chambésy	Chemin de la Fontaine 77
04	Avusy	Salle communale de Sézegnin, route du Creux-du-Loup 44	35	Presinge	Mairie, route de Presinge 116
05	Bardonnex	Ecole de Compesières, salle polyvalente, route de Cugny 95	36	Puplinge	Salle communale, rue de Graman 66
06	Bellevue	Annexe mairie, Parc des Aiglettes 2	37	Russin	Mairie, place du Mandement 1
07	Bernex	Rue de Bernex 313	38	Satigny	Salle annexe à la salle communale, rampe de Chouilly 17
08	Carouge	Boulevard des Promenades 24	39	Soral	Chemin du Creux-de-Boisset 23
09	Cartigny	Rue du Pré-de-la-Reine 7	40	Thônex	Ecole Marcelly, chemin de Marcelly 10
10	Céligny	Salle communale, route des Coudres 2	41	Troinex	Ecole de Troinex, chemin Emile-Dusonchet 2
11	Chancy	Ecole, chemin de la Ruelle 10	42	Vandœuvres	Salle communale, route de Meinier 26
12-01	Chêne-Bougeries-Centre	Route de Chêne 149	43-01	Vernier village	Route de Vernier 200
12-02	Conches	Chemin de la Colombe 7	43-02	Châtelaine	Avenue de Châtelaine 84
13	Chêne-Bourg	Avenue François-Adolphe-Grison 1	43-03	Aïre-Le Lignon	Chemin du Grand-Champ 11
			43-04	Les Avanchets	Rue du Grand-Bay 13
			44	Versoix	Route de Saint-Loup 10
			45	Veyrier	Route de Veyrier 208
			46	Suisses de l'étranger	Rue des Mouettes 13

Nous vous rappelons que vous ne devez introduire qu'un seul bulletin de vote dans votre enveloppe de vote de couleur bleue sous peine de nullité.

Sanctions pénales

Est passible de sanctions pénales, en application des articles 279 à 283 du code pénal suisse (RS 311.0) et 183 de la loi genevoise sur l'exercice des droits politiques (rs/GE A 5 05), quiconque notamment :

- se présente sous une fausse identité ou atteste faussement de l'identité d'un autre électeur ;
- signe pour un tiers la carte de vote, sauf si ce tiers est incapable de le faire lui-même pour cause d'infirmité ;
- vote plus d'une fois dans une même opération électorale ;
- reproduit sans droit ou contrefait un bulletin ;
- détourne ou soustrait des bulletins.

Chancellerie d'Etat
Service des votations et élections
Rue des Mouettes 13
Case postale 1555
1211 Genève 26
www.ge.ch



